

Observations du groupe d'opposition sur le rapport de la

Chambre régionale des comptes

C'est avec un réel intérêt que nous avons pris connaissance du rapport de la chambre régionale des comptes daté du 10 MARS 2015

Nous remarquons que les travaux de la Chambre Régionale des Comptes pour instruire ce dossier ont débuté dès juillet 2014 avec de nombreux échanges entre Monsieur le maire et la CRC. Dès janvier 2015 des instructions ont été transmises par la CRC à la commune pour rétablir des anomalies sur l'état de la dette, créer un compte propre pour des budgets annexes.

Ce rapport de 19 pages sur 20, la page 1 n'étant pas jointe, couvre une période pendant laquelle nous n'étions pas élus, 2009 à 2013.

L'existence de ce rapport est très appréciable pour avoir des points de repère objectifs sur la situation financière de la commune, il souligne des anomalies d'équilibres budgétaires, il alerte sur les conséquences d'une dette trop élevée, il met en évidence des ressources financières insuffisantes et des prévisions de recettes approximatives pour continuer à investir, enfin il exprime un certain nombre de recommandations pour préserver l'indépendance financière de la commune.

Notre regard responsable sur le contenu de ce rapport nous conforte dans nos objections répétées durant notre première année de mandat de conseillers municipaux.

La poursuite de la gestion de notre commune doit être sérieusement appréhendée en tenant compte des instructions de prudence financière contenues dans le rapport. Ainsi il est important d'apporter des solutions adaptées aux questions suivantes :

- 1 - Pourquoi attendre début 2016 pour ouvrir des comptes pour les budgets annexes alors que la demande date de janvier 2015 ?
- 2 - Les modifications budgétaires demandées par la CRC ont-elles été bien réalisées ?
- 3 - La capacité de désendettement de la commune est de 20 ans alors que ses emprunts ont une durée moyenne de 15,5 ans, ou allons-nous trouver les recettes pour couvrir les 5 dernières années ?
- 4 - Comment envisagez-vous d'appliquer les préconisations de la CRC sur l'arrêt du recours à l'emprunt pour investir ?
- 5- Comment envisagez-vous d'améliorer l'épargne brute de la commune pour préserver son indépendance financière?
- 6- Avec les emprunts souscrits sur 2014/2015 comment envisagez-vous de ne pas dépasser les 37 % de capitaux empruntés recommandés par la CRC ?
- 7- Le budget investissement 2015 prévoyant dans sa partie recettes la vente de CITON, comment envisagez-vous l'hypothèse d'un report sur l'année suivante de cette rentrée financière pour couvrir les dépenses engagées ?
- 8- En l'absence du recours à l'emprunt comme le préconise la CRC , les projets d'investissements sont adossés à la vente de terrains, comment envisagez-vous la poursuite des projets si les ventes sont insuffisantes ?
- 9- Dans le rapport de la CRC vous déclarez avec certitude que les prêts à court terme seront soldés en 2016, comment pensez-vous y parvenir ?

- 10- Vous déclarez dans le rapport que pour améliorer les recettes vous comptez sur l'augmentation des bases fiscales, pouvez-vous nous détailler ?
- 11- Vous annoncez dans le rapport vous orienter vers l'augmentation des produits courants en 2015, lesquels et pourquoi ?
- 12- L'état de vétusté avancé de certains de nos équipements nécessite une reconstruction urgente pour permettre la poursuite des activités qui s'y pratiquent, envisagez-vous de les prioriser par rapport à d'autres projets ?